

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE OU SECTION	
UNITÉ	
CODE UNITÉ	PROCÈS-VERBAL N° / 19
01662	376/1985

**PROCÈS - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

O B J E T : OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS.

REFERENCE : C.M. 32.600 MA/Gend.T. du 2 Août 1968, relative à la transmission aux autorités des informations concernant les événements calamiteux, l'ordre public, la sûreté générale, l'armée et la Défense nationale.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **gendarme, agent de police judiciaire, de la Brigade de ,
, gendarme, agent de police judiciaire, de la Brigade**
VU L'(ES) ARTICLE(S) **20 et 75 du Code de procédure pénale, de**
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR **six juin mil neuf cent quatre-vingt cinq à dix huit heures quinze, en service pour la surveillance générale dans le commune de , sommes avisés par notre poste fixe de nous transporter au domicile de monsieur , demeurant à**

Cette personne a aperçu le 5 juin, vers 22 heures 50, un point lumineux d'une grosseur de 6 à 8 mm, à une altitude d'environ 1.500 à 3.000 mètres, se déplaçant à grande vitesse dans le sens NORD-SUD. Nous nous rendons immédiatement sur les lieux.

A 18 heures 25, nous procédons à l'audition de monsieur (pièce N° 2).

Par message radio numéro 100/MR du 6 Juin 1985, nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie à

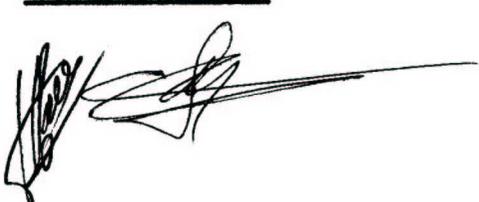
Le 7 Juin, par message radio n° 102/MR, nous demandons à l'observatoire de s'il a été relevé par enregistrement des mouvements particuliers à la date des faits.

Nous avons contacté les habitants de la commune de et des environs afin de connaître si d'autres personnes ont été témoins de cette apparition. Aucun renseignement positif n'a été recueilli.

A ce jour 22 Juin 1985, aucun renseignements en provenance de l'observatoire de ne nous a été transmis. En conséquence, nous clôturons la présente procédure.

Fait et clos à , le 22 Juin 1985

Les Enquêteurs



DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/>		LE 22 juin 1985	
	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>		SIGNATURE(S)	
<input checked="" type="checkbox"/>	AUX ARCHIVES			SIGNATURE ET CACHET

D' ENQUETE PRELIMINAIRE

1
UNITÉ PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE T E M O I N

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

AUTRE CAS

376/85

N° PIÈCE

N° FEUILLET

2

1 / 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour le 06 juin 1985, à 18 heures 25, nous trouvant au lotissement
, à , au domicile de Monsieur

Nous soussigné(s)

gendarme A.P.J. de la Brigade de
, gendarme A.P.J. de la brigade de

Vu les articles 20 & 75 ----- du code de procédure pénale,

85306986

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M/ né le

à

FILIAISON

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

fils de

et de

Célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (EVI.)

demeurant

- Contrôleur,

qui nous déclare:

-----Le 05 juin 1985, vers 22 heures 50 environ, je me trouvais sur le seuil de ma maison, afin de regarder le ciel pour voir le temps qu'il allait faire. J'ai aperçu dans le ciel, en direction de la , un point lumineux d'une grosseur de 6 à 8 mm, qui se déplaçait à très grande vitesse dans le sens Nord-Sud, en faisant des zig-zag et des soubresauts.-----

-----Ce phénomène a été visible pendant 10 secondes, ensuite je l'ai perdu de vue car il a été masqué par les arbres.-----

-----Le temps était clair, le ciel étoilé sur et , mais couvert sur les .-----

-----Je ne peux préciser exactement à quelle hauteur évoluait l'engin, mais je suppose que ce devait être à une altitude comprise entre 1500 à 3000 m.-----

-----La couleur était blanchâtre, pas trop brillante, presque mat. Il n'émettait pas de scintillement. J'ignore s'il se trouvait au dessous ou au dessus de la couche nuageuse.-----

-----Je suis formel, la vitesse de déplacement de cet objet était supérieure de deux à trois fois celle d'un avion de ligne et n'émettait aucun son. Le seul bruit que j'ai entendu, c'est celui de l'orage qui arrivait sur .-----

-----Je suis sûr qu'il ne s'agit pas d'un avion classique, d'un ballon sonde ou d'un phénomène naturel connu. Il ne s'agit pas également d'un arc électrique provoqué par un éclair.-----

-----C'est tout ce que j'ai à déclarer.-----

Le 06 juin 1985, à 19 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue
(A signé au carnet de déclarations)

L'A.P.J.

NUMÉRO
D'ORDRE

DÉSIGNATION DES PIÈCES

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

2 M. le Ministre de la Défense, Direction générale de la Gendarmerie Nationale, Bureau emploi- renseignements, section- opérations.

DESTINATAIRES

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>